



Loi sur l'interdiction dans les services publics

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 28 août 2004

Je sais que au 01/04/2004 est parue une loi sur l'interdiction du tabac dans les services collectifs et publics.

Pourriez-vous me procurer cette loi ?

Merci d'avance

Employée d'administration

Réponse :

La législation en Belgique est assez proche de celle qui est en vigueur en France, avec quelques différences, notamment pour les restaurants, bar et discothèques.

Sur le site du [CRIOC](#) vous trouverez peut-être la réponse à la question que vous vous posez. Ils seront mieux armés que nous pour vous répondre.